

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Arrêté du 8 novembre 2021
portant nomination au Conseil scientifique de la gendarmerie nationale
NOR : INTJ2134681A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 12 août 2013 modifié portant organisation de la direction générale de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 13 octobre 2017 portant nomination au Conseil scientifique de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 2 novembre 2021 portant création du Conseil scientifique de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil scientifique de la gendarmerie nationale :

En tant que représentant du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale :

M. Stéphane Bouillon.

En tant que représentant de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information :

M. Guillaume Poupard.

En tant que représentant de la direction générale de l'armement :

M. Joël Barre.

En tant que représentant de l'Agence de l'innovation de défense :

M. Emmanuel Chiva.

En tant que représentante de la direction générale de la recherche et de l'innovation :

Mme Magali Reghezza-Zitt.

En tant que représentante de la Commission nationale de l'informatique et des libertés :

Mme Marie-Laure Denis.

En tant que représentant de la délégation ministérielle aux partenariats, aux stratégies et aux innovations de sécurité :

M. Olivier de Mazières.

En tant représentant du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives :
M. Vincenzo Salvetti.

En tant que représentant du Centre national de la recherche scientifique :
M. Alain Schuhl.

En tant que représentant de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales :
M. Bruno Sainjon.

En tant que représentant de la Conférence des présidents d'université :
M. François Germinet.

En tant que représentant de la Conférence des grandes écoles :
M. Hugues Brunet.

En tant que personnalités extérieures qualifiées :

M. Alain Bauer.

M. Jean-Yves Daniel.

M. Frédéric Debove.

M. Marc Watin-Augouard

M. Guillaume Farde

Article 2

L'arrêté du 13 octobre 2017 portant nomination au Conseil scientifique de la gendarmerie nationale est abrogé.

Article 3

Le directeur du cabinet de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 novembre 2021.

Pour le ministre et par délégation :
Le général d'armée,
directeur général de la gendarmerie nationale,
C. Rodriguez